

Communiqué publié par les pays membres de l'O.P.A.E.P. (Koweït, 25 décembre 1973)

Légende: Le 25 décembre 1973, l'Organisation des pays arabes exportateurs de pétrole (OPAEP) confirme par communiqué la poursuite du programme de rétention pétrolière et demande l'ouverture de négociations internationales sur le conflit israélo-palestinien.

Source: Union de l'Europe occidentale Assemblée-Commission des Affaires générales: L'année politique en Europe Rétrospective 1973. Avril 1974. Paris: Union de l'Europe occidentale Assemblée-Commission des Affaires générales. "Communiqué publié à l'issue de la réunion des ministres des pays membres de l'O.P.A.E.P. à Koweït, 25 décembre 1973", p. 323-324.

Copyright: (c) WEU Secretariat General - Secrétariat Général UEO

URL:

http://www.cvce.eu/obj/communique_publie_par_les_pays_membres_de_l_o_p_a_e_p_koweit_25_decembre_1973-fr-9e37c930-15cf-4466-9e82-0845b41a46e6.html

Date de dernière mise à jour: 16/03/2015

Communiqué publié à l'issue de la réunion des ministres des pays membres de l'O.P.A.E.P. à Koweït

25 décembre 1973

Les ministres arabes du pétrole réunis à Koweït ont entendu les exposés faits par Son Excellence le Cheikh Ahmed Zaki Yamani, Ministre séoudien du pétrole et des ressources minières, et Son excellence Belaid Abdesselam, Ministre de l'industrie et de l'énergie de la République algérienne, et portant sur les résultats de leur visite à certaines capitales occidentales. Les deux ministres, après avoir fait état de leurs impressions, ont présenté des propositions tenant compte des résultats et des effets de leur visite.

Les ministres réunis ont pris en considération l'objectif réel visé par les mesures pétrolières qu'ils avaient arrêtées et qui consistait à faire prendre conscience à l'opinion internationale, sans pour autant permettre l'effondrement économique qui pourrait affecter un ou plusieurs peuples dans le monde, de la situation injuste faite à la Nation arabe par suite de l'occupation de ses territoires et de l'expulsion de tout un peuple arabe, le peuple palestinien.

Ils ont tenu à réaffirmer une fois de plus ce qu'ils n'ont cessé de déclarer depuis le 17 octobre à propos des mesures prises, lesquelles ne devaient en aucun cas affecter les pays amis, établissant ainsi une distinction très nette entre ceux qui soutiennent les Arabes, ceux qui accordent leur appui à l'ennemi et ceux qui observent une position neutre.

Les ministres arabes réunis ont pris note des changements intervenus dans la politique japonaise à l'égard de la cause arabe, changements apparus au travers de diverses manifestations, dont la visite effectuée par le Vice-président du Conseil des Ministres japonais à certains pays arabes, de même qu'ils ont tenu compte de la situation économique difficile du Japon et ont décidé de réserver un traitement spécial à ce pays en le soustrayant totalement à l'application de la mesure de réduction générale de la production, et ce, dans le souci de préserver l'économie japonaise et aussi dans l'espoir que le gouvernement japonais appréciera cette position et persévère dans son attitude juste et équitable à l'égard de la cause arabe.

Les ministres arabes ont également pris en considération la prise de position politique de la Belgique. Ils ont décidé de ne pas lui appliquer la réduction prévue à ses approvisionnements pétroliers et ont autorisé le transit du pétrole qui lui est destiné à travers la Hollande, sous réserve de recevoir toutes les garanties que ce pétrole parviendra dans sa totalité en Belgique. Par ailleurs, ils ont décidé d'assurer l'approvisionnement de certains pays amis à concurrence de leurs besoins effectifs en pétrole, même si ces approvisionnements devaient entraîner le dépassement du niveau de leurs importations du mois de septembre 1973, à la condition que le pétrole arabe qui leur parviendra ne soit pas détourné et ne se substitue pas au pétrole d'origine non arabe.

En vue d'assurer l'application des décisions susmentionnées, les ministres arabes réunis ont décidé l'augmentation de la production dans leurs pays respectifs dans la proportion de 10 % par rapport à la production de septembre, de manière que le nouveau pourcentage de réduction de la production soit ramené de 25 à 16 %.

Ils ont décidé de même de ne pas appliquer la réduction de 5 % prévue pour le mois de janvier.

Les ministres arabes réunis ont constaté avec satisfaction l'évolution progressive qui commence à se manifester au sein de l'opinion publique américaine. Ainsi certains milieux gouvernementaux commencent à se pénétrer de la réalité des problèmes arabes et de la politique expansionniste israélienne. Ceci est apparu tout particulièrement dans les prises de position objectives et neutres d'un certain nombre de membres du Sénat et de la Chambre des représentants américains vis-à-vis du problème arabo-israélien.

Les ministres arabes du pétrole espèrent que le désir du gouvernement américain de contribuer à la recherche d'une solution pacifique et juste, constitue effectivement un facteur positif qui permette d'aboutir à des résultats bénéfiques pour l'ensemble des peuples du monde et pour les relations bilatérales entre le

peuple américain et les peuples arabes, en particulier. L'embargo sera maintenu pour les Etats-Unis et la Hollande.

Les ministres arabes se réuniront à Tripoli, en République arabe Libyenne, le 14 février 1974, après l'achèvement de la tournée que les deux ministres les représentant doivent effectuer dans la mesure où la situation n'exige pas une réunion avant cette date.

Source : El-Moudjahid, 27 décembre 1973.